AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE SAINT BREVIN LES PINS

Par arrêté préfectoral n° 2020/ICPE/273 en date du 29 septembre 2020, une consultation du public est prévue à la mairie de Saint Brévin Les Pins, pendant une période de quatre semaines du lundi 26 octobre au samedi 21 novembre 2020 inclus, portant sur la demande présentée par la Communauté de Communes Sud Estuaire en vue du réaménagement de la déchetterie de Saint Brévin Les Pins et l'ajout d'une nouvelle activité de broyage de déchets végétaux non dangereux à Saint Brévin Les Pins, rue de la Gendarmerie.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 18 septembre 2020, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Saint Brévin Les Pins, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Saint Brévin Les Pins, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.